

Notice d'utilisation

Détecteur de monoxyde de carbone

Modèle : SA-DCO2A1

1) Précaution d'utilisation

Cette notice fait partie intégrante du produit. Elle doit être conservée pendant toute la durée de vie de votre ou vos détecteurs de monoxyde. Lisez attentivement toutes les instructions avant installation et mise en service. Conservez la pour toute référence ultérieure.

Ce détecteur est conçu exclusivement pour une utilisation en intérieur.
Ne pas exposer à la pluie, à l'humidité, ni à des températures extrêmes.

Protéger l'appareil contre les chocs, les chutes et les vibrations.

Ne pas ouvrir, démonter ni modifier le détecteur : cela annulerait sa conformité et pourrait provoquer un dysfonctionnement.

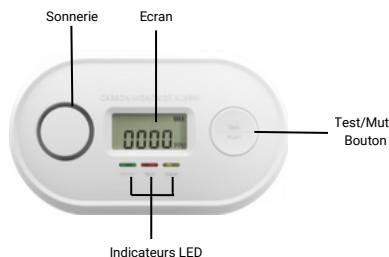
Remplacez le détecteur dès que le signal de batterie faible se déclenche : un détecteur sans alimentation ne peut pas assurer votre protection.

AVERTISSEMENTS

- Cet appareil détecte uniquement le monoxyde de carbone (CO). Il ne détecte pas la fumée, le feu, d'autres gaz ou l'oxygène.
- Installez l'appareil conformément à cette notice.
- N'ignorez jamais un signal d'alarme. En cas d'activation, supposez la présence de CO à un niveau dangereux.
- Ne peignez pas l'appareil, ne bloquez pas ses orifices d'entrée d'air, ne vaporisez pas d'aérosols chimiques directement à proximité. Cela peut altérer la détection.
- Vérifiez régulièrement que l'alimentation (pile ou secteur) est correcte et que l'appareil n'est pas endommagé.
- Cet appareil ne remplace pas une installation correcte, une ventilation adéquate ou l'entretien des appareils à combustion.
- En cas de doute ou de problème persistant, contacter un professionnel habilité (chauffage, gaz, ventilation).

2) Caractéristiques techniques

Source principale d'alimentation	Interne (livré avec pile lithium scellée)
Type de pile	DC3Volt LithiumCR14504 (2pcs)
Indicateur d'alarme individuelle	Oui
Méthode de détection	Capteur électrochimique de CO
Puissance sonore	>85dB à une distance de 3 m
Niveaux de surveillance	<ul style="list-style-type: none"><50PPM : pas d'alarme50-100PPM : alarme après 80mn100-300PPM : alarme après 30mn>300PPM : alarme après 50s
Température de fonctionnement	-10 - 50 °C
Humidité de fonctionnement (min/max)	30-90 %
Avertissement pile faible	Oui
Durée de vie de la pile	10 ans
Couleur	Blanc
Dimensions (L x H x P)	129 x 74 x 38mm
Conforme à la norme	EN 50291-1



3) Description

Ce dispositif est un détecteur de monoxyde de carbone conçu pour une protection essentielle de votre foyer. Il est spécifiquement destiné à l'installation dans tous types de locaux résidentiels : maisons, appartements, et pièces à usage domestique (chambres, salons, couloirs, etc.).

Doté d'un capteur électrochimique, il a pour rôle principal de détecter le monoxyde de carbone (CO) premiers instants. Son objectif est de vous offrir une alerte précoce — via un signal sonore puissant (généralement supérieur à 85 dB mesuré à moins de 3m) — permettant aux occupants de réagir immédiatement et de prendre les mesures de sécurité appropriées.

Ce détecteur est conforme à la norme EN 50291 et représente un investissement indispensable pour la sécurité de votre famille et de vos biens. Il est important de toujours respecter les instructions d'installation et d'entretien, ainsi que les prescriptions légales locales relatives aux détecteurs de monoxyde de carbone.

4) Emplacements conseillés

L'emplacement des détecteurs de monoxyde de carbone doit être fait de sorte à ce que le gaz puisse être détecté sans aucun obstacle. Ainsi la détection se fait au plus tôt possible.

Idéalement, l'appareil doit être posé dans chaque pièce comportant un appareil à combustion.

Des appareils supplémentaires peuvent être installés pour s'assurer que les occupants des autres pièces seront correctement alertés.

Cet appareil doit être installé par une personne compétente.

Installez le dans une chambre ou dans un couloir situé à proximité de la zone de couchage.

Prenez soin de vérifier que l'alarme peut être entendue dans les zones de couchage.

Il est recommandé d'installer un détecteur à chaque étage d'une maison à plusieurs étages.

ATTENTION :

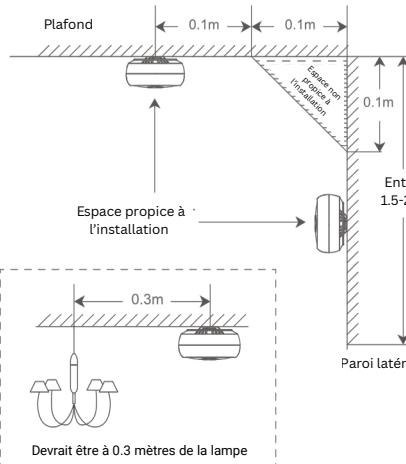
Une installation incorrecte réduira l'efficacité opérationnelle. Placez le détecteur de monoxyde de carbone sur une paroi latérale ou le plafond, placez le à la hauteur recommandée (section 6) et évitez une proximité trop importante avec tout obstacle (section 6).

5) Emplacements déconseillés

- À proximité immédiate (< 30 cm) d'appareils de combustion (cuisinière, cheminée, poêle). Des émissions temporaires peuvent provoquer fausses alertes.
- Dans les garages, ateliers, ou pièces avec forte pollution d'air, poussières, fumées, solvants.
- Dans les zones mortes où l'air ne circule pas (coins bas, entre le plafond et les poutres) : le CO pourrait ne pas atteindre le capteur.
- À proximité immédiate d'ouvertures (portes, fenêtres), bouches d'aération, ventilateurs ou clims où la détection peut être retardée.

6) Montage & Mise en service

- Choisir l'emplacement selon les sections 4 et 5.
- Fixer la plaque de montage au mur ou plafond à l'aide de vis et chevilles fournies (adapter selon support). (Insérer croquis montage).
- Insérer les piles (respecter polarité) ou brancher au secteur (selon modèle). Vérifier que le voyant vert s'allume et/ou clignote selon mode normal (ex : toutes les 60s).
- Appuyer sur bouton TEST/SILENCE pour vérifier le fonctionnement. L'appareil doit effectuer un cycle d'alarme.
- Ajuster la fixation, s'assurer que l'appareil est solidement installé, que rien ne bloque ses orifices.
- Informez tous les occupants du logement du signal d'alarme, de sa signification et de la procédure à suivre.



7) Modes de fonctionnement

Mode	Indicateur Optique	Indicateur Sonore
Installation*	LED verte clignote continuellement	-
Normal	LED verte clignote une seule fois toutes les 60s	-
Alarme	LED rouge clignote continuellement	"BIP" continu
Silencieux**	LED rouge clignote une seule fois toutes les 10s	La sonnerie s'arrête
Erreur	LED jaune clignote deux fois toutes les 60s	Deux "BIP" toutes les 60s
Batterie faible	LED jaune clignote deux fois toutes les 60s	Un seul "BIP" toutes les 60s

* Mode Installation : quand le produit est mis en marche pour la première fois, le détecteur a besoin de se calibrer pendant environ 1 minute pour pouvoir détecter les niveaux anormaux de monoxyde de carbone avec efficacité.

** Pour passer en mode silencieux, maintenez le bouton Test/Mute pendant 3 secondes alors que l'alarme est active. Ce mode est à utiliser si l'alarme sonne mais qu'il n'y a pas de danger ou que ce dernier a été écarté, si le détecteur remarque toujours une présence de carbone anormale il repassera automatiquement en mode alarme.

AVERTISSEMENT :

Pour Tester l'alarme, appuyez sur le bouton Test/Mute, l'alarme s'activera et l'écran vous affichera des informations (niveau de concentration de CO en PPM, alarme, erreur, niveau de batterie, normal...).

8) Entretien et remplacement des piles

Ce détecteur de fumée est équipé d'une pile scellée à longue durée de vie, conçue pour alimenter l'appareil pendant dix ans, soit toute sa durée d'utilisation. La pile n'est pas remplaçable.

Lorsque la fin de vie approche, le détecteur émettra un signal sonore et un clignotement régulier (voir section 7). Cela indique que le dispositif doit être remplacé dans son intégralité.

Le pictogramme DEEE signifie que l'appareil et ses piles doivent être traités séparément des ordures ménagères.

Retirez les piles avant mise au rebut et déposez l'ensemble dans un point de collecte agréé afin d'assurer un recyclage ou une élimination sécurisée, dans le respect de l'environnement et de la santé publique.

Ce produit est pris en charge par l'éco-organisme Ecosystem.



9) Garantie

Oltrix garantit à l'acheteur initial que son détecteur de monoxyde de carbone est exempt de tout défaut matériel et de fabrication dans le cadre d'une utilisation domestique et dans des conditions normales, pour une période de 2 (deux) ans à compter de la date d'achat. A condition que le produit soit retourné au revendeur avec la preuve d'achat datée, Oltrix accepte de remplacer gratuitement l'appareil SA-DCO2A1, à sa discrétion, pendant la période de 2 (deux) ans à partir de la date d'achat. La garantie sur tout remplacement de détecteur réf durera jusqu'à la fin de la période de garantie d'origine concernant le détecteur acheté initialement (soit à partir de la date d'achat initiale et non à compter de la date de réception du produit de remplacement). Oltrix se réserve le droit de fournir un autre produit similaire à celui qui doit être remplacé si le modèle d'origine n'est plus disponible ou n'est pas en stock. Cette garantie s'applique à l'acheteur initial à partir de la date de l'achat initial et n'est pas transférable. Une preuve d'achat datée est requise. Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un démontage, d'abus ou d'un manque de soin raisonnable relatif au produit, ou d'utilisations non conformes au manuel utilisateur. Elle ne couvre pas les événements ou les conditions en dehors du contrôle d'Olrix, tels que des cas de force majeure (incendie, conditions climatiques défavorables, etc.). Elle ne s'applique pas aux magasins de détail, aux centres de service, aux distributeurs ou aux agents. Olrix ne reconnaît aucune modification à la présente garantie apportée par des tiers.